Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

Carré Vert
45 rue Kléber
92300 Levallois Perret

ASSOCIATION EHPAD LES GLENANS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

ASSOCIATION EHPAD LES GLENANS
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : 1 rue des Guivettes - 44126 HAUTE GOULAINE
N° SIREN : 515 225 951

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association EHPAD Les Glénans,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association EHPAD LES GLENANS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03 exposées au paragraphe « Changements de méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente administratrice unique.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, le 11 juin 2026

Jérôme EUSTACHE

Associé

Signé par :
Jérôme Eustache
3DCD59F6CF01441...

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

Ehpad Les Glénans

1 rue des Guivettes
44126 HAUTE-GOULAINE

Comptes annuels

Arrêtés au 31 décembre 2025
Exercice du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

BILAN

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

Entité juridique	Association EHPAD LES GLENANS	**Période**	**31/12/2025**
Etablissement	91 - Ehpad Les Glénans	**Page**	**1**

Bilan Actif

	Brut	Amort. & Dépréciations	31/12/2025	31/12/2024 Retraité	31/12/2024
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE					
FRAIS D'ETABLISSEMENT					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'Usufruit					
Concessions, Logiciels, droits & valeurs similaires	5 582	5 582			
Fonds commercial	15 000		15 000	15 000	15 000
Autres immobilisations incorporelles					
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes					
Avances et acomptes					
Immobilisations incorporelles	**20 582**	**5 582**	**15 000**	**15 000**	**15 000**
Terrains	25 000		25 000	25 000	25 000
Constructions	3 359 317	1 645 279	1 714 038	1 850 718	1 850 718
Installations techniques, matériels et outillage	162 975	126 801	36 174	48 270	48 270
Autres immobilisations corporelles	218 720	172 528	46 192	51 336	51 336
Immo. corporelles en cours, avances et acomptes					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations corporelles	**3 766 011**	**1 944 607**	**1 821 404**	**1 975 323**	**1 975 323**
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres Immobilisations financières					
Immobilisations financières (1)					
ACTIF IMMOBILISE	**3 786 593**	**1 950 189**	**1 836 404**	**1 990 323**	**1 990 323**
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an					
Comptes de liaison					
Matières premières et autres approvisionnements					
En cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commande					
Créances usagers et comptes rattachés	65 798		65 798	53 293	53 293
Créances reçues par legs ou donations					
Autres Créances	44 885		44 885	32 723	32 723
Charges constatées d'avance	3 295		3 295	3 530	3 530
Capital souscrit, appelé non versé					
Créances (2)	**113 978**		**113 978**	**89 547**	**89 547**
Valeurs mob. de placement et Instruments de Tréso.					
Disponibilités	12 401		12 401	177 613	177 613
Valeurs mobilières de placement et Disponibilités	**12 401**		**12 401**	**177 613**	**177 613**
ACTIF CIRCULANT	**126 379**		**126 379**	**267 159**	**267 159**
(2) Dont créances à moins d'un an	*113 978*				
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Frais d'emission des emprunts					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de convers. et diff. de conversion - actif					
TOTAL GENERAL	**3 912 973**	**1 950 189**	**1 962 783**	**2 257 483**	**2 257 483**

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

Bilan Passif

	31/12/2025	31/12/2024 retraité	31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise	**79 857**	**79 857**	**79 857**
- Fonds Propres statutaires			
- Fonds Propres complémentaires	*79 857*	*79 857*	*79 857*
Fonds propres avec droit de reprise	**250 000**	**250 000**	**250 000**
- Fonds Propres statutaires			
- Fonds Propres complémentaires	*250 000*	*250 000*	*250 000*
Ecarts de réévaluation			
Réserves	**50 408**	**50 408**	**50 408**
- Réserves légales			
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves pour projet de l'entité			
- Réserves des ESMS sous gestion contrôlée	*50 408*	*50 408*	*50 408*
- Autres réserves			
Report à nouveau	**-390 037**	**-179 995**	**-179 995**
- Reports à nouveau des ESMS sous gestion contrôlée	*-91 621*	*4 467*	*4 467*
- Autres reports à nouveau	*-298 416*	*-184 462*	*-184 462*
Résultat de l'exercice	**-46 480**	**-210 041**	**-210 041**
- Activités en gestion contrôlée			
- Autres activités	*-46 480*	*-210 041*	*-210 041*
Situation Nette	**-56 251**	**-9 772**	**-9 772**
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement	21 007	28 009	28 009
Provisions réglementées			
Autres fonds propres			
FONDS PROPRES	**-35 245**	**18 237**	**18 237**
COMPTES DE LIAISON			
Fonds reportés liés aux legs et donations			
Fonds dédiés	27 901	33 127	33 127
FONDS DEDIES OU REPORTES	**27 901**	**33 127**	**33 127**
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Emprunts obligataires et assimilés (Titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1)	1 657 729	1 795 031	1 795 031
Emprunts et dettes financières divers	42 000	46 500	46 500
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commande en cours			
Dettes des legs ou donations			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	147 417	216 956	216 956
Dettes fiscales et sociales	117 747	124 598	124 598
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 593	4 593
Autres dettes	5 233	18 441	18 441
Produits constatés d'avance			
DETTES (2)	**1 970 126**	**2 206 118**	**2 206 118**
Ecarts de conversion et différences de conversion - passif			
TOTAL GENERAL	**1 962 783**	**2 257 483**	**2 257 483**
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(2) Dont dettes à moins d'un an	*382 789*		

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

Compte de Résultat

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

Compte de résultat (Première partie)

	31/12/2025	31/12/2024 retraité	31/12/2024
Produits d'exploitation	**2 164 433**	**2 100 915**	**2 103 464**
Cotisations			
Ventes de biens et services	**871 266**	**907 244**	**907 244**
- Ventes de biens			
Ventes de marchandises			
Ventes de produits (Finis, intermédiaires, résiduels)			
Ventes de dons en nature			
- Ventes de prestations de service	871 266	907 244	907 244
Travaux et Refacturations de charges locatives			
Prestations de Service			
Parrainages			
Produits des activités annexes hors forfaits journaliers	*28 093*	*34 818*	*34 818*
Autres prestations de service	*843 173*	*872 425*	*872 425*
Produits de tiers financeurs	**1 275 071**	**1 161 332**	**1 154 330**
- Concours publics	1 260 640	1 131 510	1 131 510
Prix de journée / Tarifs Journaliers	*384 392*	*340 078*	*340 078*
Dotation Globale de Financement	*876 248*	*791 432*	*791 432*
Autres produits de tarification			
- Subventions d'exploitation	14 431	29 617	22 615
- Versements des fondateurs ou conso. dotation consomptible			
- Ressources liées à la générosité du public		205	205
Dons manuels		*205*	*205*
Mécénats			
Legs, donations et assurances vie			
- Contributions financières			
Production Stockée			
Production Immobilisée			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			6 549
Utilisation des fonds dédiés	5 226	6 110	6 110
Produits des cessions d'Immobilisations Incorporelles et Corporelles			
Autres produits de gestion courante	12 870	26 229	29 231
Charges d'exploitation	**2 180 786**	**2 278 744**	**2 281 218**
Achats de marchandises			
Variation de stocks de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 005	-3 053	-3 053
Variation de stocks matières premières et autres approvisionnements			
Autres achats et charges externes	786 079	745 842	745 842
Aides financières		389	389
Impôts, taxes et versements assimilés	44 456	45 938	45 938
Salaires et traitements	849 531	952 638	955 187
Charges sociales	335 578	369 671	369 671
Dotations aux amortissements et aux provisions			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	162 119	161 841	161 841
- Sur immobilisations : dotations de dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations de dépréciations			
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Reports de fonds dédiés		4 507	4 507
Valeur comptable des Immobilisations Incorp. et Corporelles cédées			
Autres charges d'exploitation	1 018	971	896
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-16 353**	**-177 829**	**-177 754**

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

Compte de résultat (Seconde partie)

	31/12/2025	31/12/2024 retraité	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-16 353**	**-177 829**	**-177 754**
Quote part de résultat sur opérations faites en commun			
Excédent ou déficit transféré			
Déficit ou excédent transféré			
Produits financiers			
Produits financiers de participation			
Produits financiers autres valeurs mobilières de créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises de dépréciations et provisions			
Différences positives de change			
Produits des cessions d'Immobilisations Financières			
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement			
Charges financières	**30 126**	**32 212**	**32 212**
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées	30 126	32 212	32 212
Différences négatives de change			
Valeurs comptables des Immobilisations Financières cédées			
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement			
RESULTAT FINANCIER	**-30 126**	**-32 212**	**-32 212**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**-46 480**	**-210 041**	**-209 966**
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			75
RESULTAT EXCEPTIONNEL			**-75**
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
EXCEDENT OU DEFICIT	**-46 480**	**-210 041**	**-210 041**
Total des Produits	*2 164 433*	*2 100 915*	*2 103 464*
Total des Charges	*2 210 913*	*2 310 956*	*2 313 505*

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

Annexes

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

ANNEXE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	1 962 783 €
- Total des Produits	2 164 433 €
- Résultat de l'exercice – Déficit	-46 480 €

L'exercice a une durée de 12 mois et s'étend du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels établis par le Conseil d'Administration de l'Association.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

Réf.	Nature des informations	Produites	Non produites, car	
			NS	NA
PRESENTATION DE LA STRUCTURE		X		
FAITS CARACTERISTIQUES		X		
EVENEMENTS POST CLOTURE		X		
CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES		X		
PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION		X		
NOTES SUR LE BILAN				
Note 1	Frais d'établissement et Immobilisations Incorporelles et Corporelles	X		
Note 2	Amortissements des Frais d'établissement et Immobilisations Incorporelles et Corporelles	X		
Note 3	Etat des créances & dettes	X		
Note 4	Fonds Propres	X		
Note 5	Provisions & Dépréciations			X
Note 6	Fonds dédiés	X		
Note 7	Charges à Payer	X		
Note 8	Produits à recevoir	X		
Note 9	Bilan Financier	X		
Note 10	Tableau de flux de trésorerie	X		
Note 11	Résultat Effectif Global	X		
Note 12	Charges et produits constatés d'avance	X		
Note 13	Résultat exceptionnel		X	
Note 14	Subventions et Concours Publics	X		
Note 15	Effectif	X		

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

PRESENTATION DE L'ENTITE

L'Association EHPAD Les Glénans est une association loi 1901 non reconnue d'utilité publique.

L'association a pour objet :

- L'assistance et l'aide en faveur des personnes âgées malades ou handicapées, du canton de Haute Goulaine et des cantons limitrophes ;

- Le maintien dans ces Cantons de ces personnes à domicile, ou en les hébergeant dans une maison d'accueil ;

- D'une manière générale, toutes les actions permettant le maintien d'une vie sociale dans le Canton Haute Goulaine.

Afin de réaliser son objet, l'association se propose de recourir aux moyens d'actions suivants :

- La gestion et le développement d'une maison de retraite et d'accueil des personnes âgées ;

- La préparation de repas notamment pour les personnes âgées à leur domicile ;

- L'emprunt de toutes sommes nécessaires au fonctionnement de la maison de retraite ;

- Le partenariat avec d'autres organismes poursuivant des buts identiques, similaires et/ou complémentaires.

Elle gère un EHPAD proposant 40 places d'hébergement permanent, avec une capacité d'exploitation à 46 lits.

L'autorisation ou le renouvellement de l'exploitation date du 04/01/2017.

FAITS CARACTERISTIQUES

L'association possède une autorisation pour 40 lits avec une capacité d'exploitation à 46 lits.

Cette situation est connue des autorités. Une demande a été formulée le 23/02/24 auprès de l'autorité aux fins d'obtenir une extension de place pour porter l'autorisation à 46 lits avec les financements associés pour laquelle un avis défavorable a été émis. A l'avenir, l'exploitation se limitera à 40 lits autorisés ce qui renforcera la situation déficitaire de cet établissement.

Cette association présente des déficits structurels du fait de sa faible capacité de 40 lits. Une étude de faisabilité concernant la possible extension de la capacité de l'établissement « Les Glénans » a été confiée à GSOS CI, dans l'hypothèse d'une extension de 14 à 28 lits. Projet, que nous avons présenté à nos autorités avec un avis défavorable de ces derniers. Dans ce contexte, nous sommes contraints d'envisager la fermeture de cet établissement et donc d'abandonner l'autorisation d'exploitation.

Fonds d'Urgence pour établissements en difficulté financière : demande formulée auprès de l'ARS à hauteur de 540 k€ pour laquelle nous avons bénéficié d'un financement de 58 k€

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

Soutien de trésorerie

Le Groupe SOS Seniors a versé une avance de trésorerie sur 2024 à hauteur de 250 k€ sans quoi l'association serait en cessation de paiement, avance transformée en AFADR (validation directoire de décembre 2024) afin de reconstituer les fonds propres à +18 k€ au 31/12/24. Les fonds propres à la clôture de l'exercice 2025 sont négatifs à hauteur de -28 k€ sans volonté de reconstituer ces derniers à la clôture 2025 avec une nouvelle avance de trésorerie faite en date du 07/01/2026 à hauteur de 100 k€ pour permettre la continuité d'activité.

Fiscalité

Une étude a été confiée au cabinet fiscal Delsol quant à la possibilité de sortir de la fiscalité avec comme objectif de les fusionner vers Groupe SOS Séniors, mais en évitant impérativement un risque de contagion fiscale au sein du Groupe SOS Séniors.

À la suite d'analyses complémentaires réalisées par le cabinet Delsol, il a été conclu que l'association parait plutôt non-lucrative en raison des tarifs pratiqués (habilitation intégrale à l'aide sociale, et tarifs significativement inférieurs à ceux de la concurrence, à prestation égale), et du public accueilli (plus du quart de résidents bénéficiaires de l'aide sociale).

Cependant, l'avenir très incertain de la continuité d'exploitation remet clairement en question ce projet et à date pas de changement de position.

Mesure de tarification différenciée pour l'hébergement

Le 9 avril 2024, la loi portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir est publiée. Comme prévu par cette loi "bien-vieillir", à compter du 1er janvier 2025, les Ehpad habilités à l'aide sociale pourront fixer plus simplement un tarif hébergement plus élevé pour les résidents ne relevant pas de l'aide sociale. Ainsi, le cadre réglementaire du tarif différencié en Ehpad vient d'être largement modifié. En effet, l'article 24 de la loi du 8 avril 2024 "portant mesures pour bâtir la société du bien-vieillir et de l'autonomie" rénove en profondeur cette pratique au sein des Ehpad habilités à l'aide sociale à l'hébergement (ASH).

Plus précisément, à compter du 1er janvier 2025, date d'entrée en vigueur de la mesure, ces établissements pourront plus aisément différencier le tarif hébergement appliqué aux nouveaux résidents ne relevant pas de l'ASH. Ils pourront leur facturer un tarif plus élevé que le montant "ASH" qui, lui, restera fixé par le département.
Ainsi l'adaptation des tarifs différenciés en EHPAD dans le cadre de l'application de la loi « Bien Vieillir » d'avril 2024 nous semble tout à fait adaptée et pertinente. En espérant que ce dispositif ne contraindra pas nos pratiques actuelles de surloyer solidaire.
Le décret d'application, encadrant la liberté tarifaire permise par ce nouveau dispositif, publié le 31/12/24, fixe un écart entre le prix libre et le tarif fixé par le conseil départemental ne pouvant excéder 35%.

Toutefois, le règlement départemental d'aide sociale pourra se voir modifié et fixer un écart à un taux moindre. Pour beaucoup de départements, nous sommes au regret de constater la fixation d'un taux moindre par les départements et voir exiger l'encadrement de cette tarification différenciée par la signature d'une nouvelle convention d'aide sociale.
Une attention particulière est portée au terme de nos conventions HAS en vigueur actuellement et pour lesquelles les nouvelles dispositions et positions des conseils départementaux pourraient nous être défavorables en nous imposant des tarifs moindres aux tarifs pratiqués dans le cadre du surloyer solidaire.

Précurseur de cette mesure, à la suite de notre sollicitation en date du 24 juin 2019 auprès du Président du conseil départemental, nous avons signé, en date du 22 juin 2020, une nouvelle convention d'habilitation à l'aide sociale introduisant la tarification modulée en fonction des ressources des résidents, pour les places non occupées par les bénéficiaires de l'aide sociale.

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

Cette convention encadre les tarifs librement fixés par le gestionnaire en imposant à ce dernier un tarif plafond à ne pas dépasser (66.52 € TTC base 2020), plafond qui se voit revalorisé au 1er janvier de chaque année du taux d'évolution ministériel. Cette convention a été conclue pour une durée de 5 années.

EVENEMENTS POST CLOTURE

CPOM :
L'instruction DGCS du 07/02/25 prévoit :
- la suspension de la signature des CPOM EHPAD dans l'attente de l'aboutissement des travaux nationaux de simplification qui seront menés dans le courant de l'année 2025
- les CPOM en cours de négociation seront poursuivis
- les CPOM déjà signés restent en vigueur et, pour ceux arrivant à échéance en 2025, un avenant de prolongation sera signé afin d'assurer la continuité du cadre contractuel.

Aucunes négociations n'avaient débuté avant la parution de cette instruction.

En date du 06/02/2025, l'Association a réceptionné un courriel de la Direction de l'Autonomie l'informant de la reconduction tacite du CPOM pour une durée d'un an, soit jusqu'au 22/01/2026.
A compter de janvier 2026 et pour une durée d'un an, un avenant de prorogation serait élaboré.

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

a) Changements de méthodes comptables et de présentation empêchant la comparaison

L'autorité des normes comptables (ANC) a adopté le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et le règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Ces nouvelles dispositions sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice ouvert au 1er janvier 2025.

Les principaux impacts de ce changement de réglementation sont les suivants :

- Redéfinition stricte de la notion de résultat exceptionnel. Désormais, seuls sont classés en résultat exceptionnel :
    - Les produits et charges directement liés à un évènement majeur et inhabituel, dont les conséquences sont susceptibles d'influencer le jugement porté sur le patrimoine, la situation financière ou le résultat de l'entité ;
    - Les écritures d'origine purement fiscale, telles que prévues par les règlements de l'ANC
    - Les corrections d'erreurs lorsque leur traitement n'est pas imputé sur les capitaux propres.
- Suppression de la technique du transfert de charges.
- Modification de la présentation des états financiers (Bilan, compte de résultat et annexe), dont les principaux impacts sont les suivants :

    Bilan :

    - Les frais d'établissement sont désormais exclus de l'actif immobilisé et sont désormais présentés dans une rubrique à part entière.
    - Les charges constatées d'avance sont présentées dans la catégorie des créances alors qu'elles étaient présentées en bas de bilan.

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

Compte de résultat :

- Les cessions d'actifs incorporels et corporels antérieurement constatées en résultat exceptionnel impactent désormais le résultat d'exploitation sur la ligne « Produits des cessions des Immobilisations Incorporelles et Corporelles » pour le prix de cession et la ligne de charges « Valeurs comptables des Immobilisations Incorporelles et Corporelles cédées » pour la valeur nette comptable sortie.
- Les cessions d'actifs financiers antérieurement constatées en résultat exceptionnel impactent désormais le résultat financier sur la ligne « Produits des cessions d'Immobilisations Financières » pour le prix de cession et la ligne de charges « Valeurs Comptables des Immobilisations Financières cédées » pour la valeur nette comptable sortie.
- Les amortissements des actifs mis au rebut antérieurement constatés en résultat exceptionnel sont désormais présentés sur la ligne « dotations aux amortissements » du résultat d'exploitation.
- Les transferts de charges qui étaient constatés sur la ligne « Reprises sur Provisions (et amortissements) » du résultat d'exploitation sont désormais présentés sur la ligne des autres produits d'exploitation pour la part des remboursements d'assurance ou viennent en déduction des postes de charges auxquels ils correspondent (par exemple en diminution du poste « Salaires & Traitements » pour la part des avantages en nature).
- Les quotes parts de subventions virées au compte de résultat qui impactaient les autres produits d'exploitation (et le cas échéant les produits exceptionnels pour les immobilisations sorties) sont désormais présentées au sein des Produits de Tiers Financeurs - Subventions d'exploitation.

Compte tenu des modifications liées aux changements de réglementation comptable et uniquement afin de permettre une meilleure comparabilité des états financiers avec ceux de 2024, des comptes retraités 2024 ont été réalisés et sont présentés dans les tableaux du bilan et du compte de résultat.

b) Changement d'estimation comptable

Néant.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1. PRINCIPES COMPTABLES

a) Les comptes annuels de l'exercice ont été arrêtés conformément au règlement relatif au plan comptable général ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC 2014-03 de l'Autorité des normes ; dans le respect du principe de prudence, de la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, de l'indépendance des exercices, et la continuité de l'exploitation.

b) Il a été fait application des dispositions particulières résultant :

- Du règlement 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, modifié par les règlements ANC n°2020-08, n°2022-04 et n°2023-03.

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

- Du règlement ANC n°2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Du Code de l'Action Sociale et des Familles C.A.S.F., pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L312-1 du C.A.S.F. ;
- De l'instruction comptable applicable aux établissements publics hospitaliers (M22 et M22 Bis) aux établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif.
- De l'instruction n° D.G.A.S./SD5B/2007/319 du 17 août 2007 relative au plan comptable et à certains mécanismes comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés et aux organismes gestionnaires ;
- De l'arrêté du 12 novembre 2008 Ministère du travail, des Relations Sociales, de la Famille et de la Solidarité relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires ;
- De l'arrêté du 27 décembre 2024 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L 312.1 du code de l'action sociale et des familles.

c) Principes comptables sectoriels

c.1 Comptabilisation des engagements de retraite

Néant.

c.2 Participation liée à l'effort construction

Néant.

2. LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES ONT ETE LES SUIVANTES :

a) Immobilisations :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements ont été pratiqués suivant le mode linéaire sur la valeur d'acquisition des biens. Cette méthode a été jugée opportune sans qu'il soit nécessaire de retenir une valeur de cession.

Les amortissements sont calculés en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- Concessions, brevets, licences	3 an
- Construction	10 à 60 ans
- Agencement et aménagement des terrains	10 à 15 ans
- Installations générales	5 à 25 ans
- Véhicules de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Matériel services généraux	5 à 10 ans

L'amortissement est pratiqué à compter de la mise en service de l'élément d'actif à amortir selon la règle du prorata temporis.

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

Néant.

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

c) Créances et dettes :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

d) Apports avec Droit de reprise

Apports Reçus avec Droit de Reprise : ils sont constatés au passif du bilan dans les fonds propres complémentaires. Les engagements liés au droit de reprise sont précisés dans la note 3-a – engagements donnés.

e) Subventions d'Investissement

Dans le cadre de différentes conventions signées avec les financeurs, des subventions ayant pour objet la réalisation d'investissements, sont comptabilisées au passif du bilan en subvention d'investissement.

Ces subventions sont rapportées au compte de résultat d'exploitation au même rythme que les actifs subventionnés.

f) Provisions réglementées

Néant.

d.1) Couverture du Besoin en Fonds de Roulement

Néant.

d.2) Renouvellement des immobilisations

Néant.

d.3) Réserves des plus-values nettes d'actifs

Néant.

g) Provision pour risques et charges :

Néant.

h) Provisions pour indemnité de départ en retraite :

Les modalités de calculs de l'évaluation actuarielle ont été les suivantes :

- Prise en compte d'un taux d'actualisation de 3.90%,
- Coefficient de calcul de l'indemnité en application de la Convention Collective applicable à l'Association,
- L'âge de départ à la retraite est fixé à 67 ans,
- Application d'une probabilité de présence jusqu'à la retraite (rotation),
- Taux de charges sociales et fiscales retenu à 36%
- Il est tenu compte du salaire du mois de décembre en appliquant à celui-ci le nombre d'années acquis au 31 décembre divisé par le nombre d'années restant à courir avant l'âge du départ à la retraite.

L'évaluation des engagements hors bilan évalués pour l'ensemble du personnel présent au 31 décembre 2025 est communiquée en note 3-a ci-après.

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

i) Fonds dédiés :

Les fonds dédiés, enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Fonds dédiés relatifs à des immobilisations amortissables : l'entité rapporte en produits la quote-part de fonds dédiés sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement de l'immobilisation financée.

Le détail des fonds dédiés est communiqué en Note 6.

j) Dettes provisionnées pour congés à payer :

Le montant de la provision pour Congés à Payer est comptabilisé conformément à la réglementation comptable.

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

a) Engagements hors bilan

- Engagements de retraite

La part des engagements de retraite non comptabilisée à la clôture s'élève à 73 509 €. Les modalités d'estimation sont indiquées dans la note 2-h ci-avant de l'annexe.

- Engagements liés aux parts détenues dans des GIE :

Néant.

- Intérêts restant à courir sur emprunts et dettes financières :

Les intérêts restants dus s'élèvent à 200 655 € et se répartissent ainsi :

Répartition des intérêts restants dus	Montant brut	1 an au plus	à plus d'un an et moins de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts participatifs (mis dans les capitaux propres)				
Emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédit	200 655	28 110	92 289	80 255
Emprunts et dettes financières divers				
Autres dettes				
TOTAL	**200 655**	**28 110**	**92 289**	**80 255**

- Engagements donnés aux établissements financiers

Dettes garanties par des suretés réelles données : Hypothèque de 3ème et 4ème rang sur un ensemble immobilier de trois bâtiments situés à Haute-Goulaine :

Engagements hors bilan donnés	Valeur initiale	Valeur au 31-12
Hypothèque sur des dettes de l'entité	2 561 800,00	1 657 567,86
Hypothèque sur des dettes Groupe		-
Hypothèque sur des dettes d'entités Hors Groupe		
Privilège de prêteur de deniers		
Total	2 561 800,00	1 657 567,86

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

b) Volontariat Associatif

Dans le cadre de la loi N° 2006-586 du 23 mai 2006, les rémunérations ainsi que leurs avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, de l'association, n'est pas fourni car cela reviendrait à communiquer des informations de caractère individuel.

La Présidente Administratrice Unique de l'association est bénévole et n'a pas perçu à ce titre ni rémunération, ni avantages en nature.

c) Honoraires de Commissariat aux Comptes

Le montant des honoraires comptabilisé au sein du compte du résultat :

- Pour la part des honoraires liés à la mission de contrôle légal des comptes sociaux s'élève à 8 354 €, T.V.A. non récupérable incluse,

d) Charges liées à l'impôt

La charge d'impôt est due :
- A la possession des participations des entités lucratives détenues (secteur financier distinct) ;
- Aux activités accessoires réalisées.

La charge constatée au titre de l'exercice est nulle.

e) Tableau des Filiales :

Néant.

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

Note 1 - Tableau des Frais d'Etablissement et Immobilisations

	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions / Rebuts	Réévaluation	Fusion	Variation de périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur brute fin exercice
TOTAL DES FRAIS D'ETABLISSEMENT										
Autres immobilisations incorporelles	20 582									20 582
Immobilisations incorporelles	**20 582**									**20 582**
Terrains	25 000									25 000
Constructions	3 359 317									3 359 317
Installations techniques matériel et outillage	162 975									162 975
Installations générales, aménagements divers	114 663									114 663
Matériel de transport	9 274									9 274
Matériel de bureau et mobilier informatique	54 342	2 381								56 723
Autres immobilisations corporelles	32 241	5 819								38 060
Immobilisations corporelles en cours, avances et acptes										
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés										
Immobilisations corporelles	**3 757 812**	**8 200**								**3 766 011**
Participations et créances rattachées										
Autres titres immobilisés										
Prêts et autres immobilisations financières										
Immobilisations financières										
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	**3 778 394**	**8 200**								**3 786 593**

Note 2 - Tableau des Amortissements des Frais d'Etablissement & des Immobilisations

	Valeur brute début exercice	Dotations	Diminutions et Reprises	Réévaluation	Fusion	Variation de périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur brute fin exercice
AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETABLISSEMENT										
Autres immobilisations incorporelles	5 582									5 582
Amortissements immobilisations incorporelles	**5 582**									**5 582**
Terrains										
Constructions	1 508 598	136 681								1 645 279
Installations techniques matériel et outillage	114 705	12 095								126 801
Installations générales, aménagements divers	88 417	5 226								93 643
Matériel de transport	9 024	250								9 274
Matériel de bureau et mobilier informatique	47 392	1 380								48 772
Autres immobilisations corporelles	14 352	6 487								20 839
Amortissements immobilisations corporelles	**1 782 488**	**162 119**								**1 944 607**
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	**1 788 070**	**162 119**								**1 950 189**

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

Note 3 - Etat des Créances et Dettes

ETAT DES CREANCES		DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF		
		Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1)				
Autres immobilisations financières				
Créances de l'actif Immobilisé				
Clients douteux				
Usagers, clients et comptes rattachés		65 798	65 798	
Créances reçues par legs ou donations destinés à être cédés				
Personnel & comptes rattachés		1 066	1 066	
Sécurité sociale et autre organismes sociaux				
Etat et collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices			
Etat et collectivités publiques	Taxe s/ la Valeur Ajoutée	14 562	14 562	
Etat et collectivités publiques	Autres Impôts, Taxes et Assimilés			
Groupe et associés				
Autres créances		29 258	29 258	
Charges constatées d'avance		3 295	3 295	
Créances de l'actif Circulant		**113 978**	**113 978**	
	TOTAL GENERAL	**113 978**	**113 978**	
(1) Montant :				
- Prêts accordés en cours d'exercice				
- Remboursements obtenus en cours d'exercice				

ETAT DES DETTES		DEGRE D'EXIGIBILITE			
		Montant brut	1 an au plus	à plus d'un an et moins de 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunt obligataire (2)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		1 657 729	112 392	469 073	1 076 265
Emprunts et dettes financières divers (2)		42 000		42 000	
Dettes des legs ou donations					
Fournisseurs et comptes rattachés		147 417	147 417		
Personnel & comptes rattachés		35 395	35 395		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux		70 244	70 244		
Etat et collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices				
Etat et collectivités publiques	Taxe s/ la Valeur Ajoutée	4 391	4 391		
Etat et collectivités publiques	Autres Impôts, Taxes et Assimilés	7 718	7 718		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés					
Autres dettes		5 233	5 233		
Produits constatés d'avance					
TOTAL		**1 970 126**	**382 789**	**511 073**	**1 076 265**
(2) Montant :					
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		137 290			

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

Note 4 - Tableau de variation des Fonds Propres

NATURE	Montant début exercice	Affectation résultats	Retraitements	Transfert Association ou Mutualisation CPOM	Fusions / Reprises	Variations Périmètre Fusions / APA hors Groupe	Dotation / Augmentation	Reprise / Diminution	Montant fin exercice
Fonds propres									
Fonds propres sans droit de reprise	**79 857**								**79 857**
Fonds Propres statutaires									
Fonds Propres complémentaires	79 857								79 857
Fonds propres avec droit de reprise	**250 000**								**250 000**
Fonds Propres statutaires									
Fonds Propres complémentaires	250 000								250 000
Ecarts de réévaluation									
Réserves	**50 408**								**50 408**
Réserves légales									
Réserves statutaires ou contractuelles									
Réserves pour projet de l'entité									
Autres réserves (dont investissement)									
Réserves ESMS sous gestion contrôlée	50 408								50 408
Investissement	*30 179*								*30 179*
Compensation									
Compensation des charges d'amortissement									
Trésorerie	*20 230*								*20 230*
Report à nouveau	**-179 995**	**-210 041**							**-390 037**
Report à nouveau des ESMS sous contrôle de tiers	4 467	-96 087							-91 621
Résultats soumis à approbation des autorités de tarification	*17 318*	*-96 087*							*-78 770*
Charges rejetées par l'autorité									
Charges dont la prise en compte est différée	*-12 851*								*-12 851*
Autres Reports à nouveau	-184 462	-113 954							-298 416
Activités des ESMS sous gestion libre	-184 462	*-113 954*							*-298 416*
Autres activités									
Résultat de l'exercice	**-210 041**	**210 041**						**-46 480**	**-46 480**
Activités ESMS sous gestion contrôlée									
Autres activités	-210 041	210 041						-46 480	-46 480
Situation nette	**-9 772**	**-0**						**-46 480**	**-56 251**
Fonds propres consomptibles									
Subventions	28 009							-7 002	21 007
Provisions réglementées									
Autres fonds propres									
TOTAL	**18 237**	**-0**						**-53 482**	**-35 245**

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

Note 6 - Fonds Dédiés

Nature	Fonds à engager en début d'exercice A	Reports B	Utilisations Montant Global C	Utilisations Dont Remboursement	Transferts D	Fusions / APA Groupe E	Variations Périmètre Fusions / APA hors Groupe F	Fonds restant à engager en fin d'exercice G=A+B+C+D+E+F	Dont Fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exercices
Immobilisations	4 551							4 551	1 354
Immobilisations acquises	400		-200					200	
Gratifications stagiaires									
Financement formation	10 694							10 694	10 694
FD s/ contributions d'ATC	**15 646**		**-200**					**15 446**	**12 049**
Immobilisations acquises	16 505		-5 026					11 479	
PREVENTION	977							977	
FD s/ subventions	**17 482**		**-5 026**					**12 456**	
FD s/ contributions fin. d'autres organismes									
FD liés aux legs et donations									
Immobilisations									
FD s/ ressources liées à la générosité du public									
Total	**33 127**		**-5 226**					**27 901**	**12 049**

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

Note 7 - Charges à Payer

Rubriques	Montant Net	Montant Net N-1
Emprunt obligataires		
Emprunts - Intérêts courus	161	173
Trésorerie - Intérêts courus à payer		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**161**	**173**
Emprunts et dettes financières divers - Intérêts courus		
Comptes courants - Intérêts à payer		
Emprunts et dettes financières divers		
Fournisseurs d'exploitation - Factures non parvenues	**79 122**	**108 829**
Dettes provisionnées pour congés à payer, RTT, autres congés et charges sociales et fiscales liées	36 837	52 694
Personnel - autres charges à payer	9 573	9 115
Etat - autres charges à payer	102	133
Dettes fiscales et sociales	**46 511**	**61 942**
Fournisseurs d'immobilisation - Factures non parvenues		
Clients - avoirs à établir		
Divers - charges à payer		
Autres dettes		
TOTAL	**125 794**	**170 943**

Note 8 - Produits à recevoir

Rubriques	Montant Net	Montant Net N-1
Créances rattachés à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances usagers et comptes rattachés		**10 379**
Fournisseurs - RRR à obtenir et avoirs non reçus	17 970	5 642
Personnel - produits à recevoir		
Organismes sociaux IJSS		
Etat Produits à recevoir	8 568	16 690
Subvention à recevoir		
Comptes courants produits à recevoir		
Divers - produits à recevoir	3 000	3 850
Autres créances	**29 537**	**26 182**
Valeur mobilières de placement		
Placements - Intérêts courus à recevoir		
TOTAL	**29 537**	**36 561**

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

Note 9 - Bilan Financier

BIENS	N	N-1	N-2
Biens stables			
Immobilisations incorporelles brutes	20 582	20 582	20 582
Immobilisations corporelles brutes			
- Terrains	25 000	25 000	25 000
- Agencements			
- Constructions	3 359 317	3 359 317	3 302 346
- Installations, matériels et outillages	162 975	162 975	149 328
- Autres immobilisations corporelles	218 720	210 520	190 494
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours			
Immobilisations en cours - part investissement PPP			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
Immobilisations financières			
Amortissement comptables excédentaires différés			
Charges à répartir			
Autres			
Comptes de liaison investissement			
TOTAL II	**3 786 593**	**3 778 394**	**3 687 751**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NÉGATIF (I-II)	**37 980**		
Actifs stables d'exploitation			
Reports à nouveau déficitaires	95 669		9 404
Résultat déficitaire	46 480	210 041	145 879
Créances Glissantes			
Autres			
TOTAL IV	**142 148**	**210 041**	**155 283**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NÉGATIF (III-IV)	**93 349**	**160 823**	**63 465**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NÉGATIF	**131 329**	**84 750**	**51 552**
Valeurs d'exploitation			
Stocks			
Avances et acomptes versés			
Organismes payeurs, usagers	65 798	53 293	52 856
Créances diverses d'exploitation	44 885	32 723	74 080
Créances irrécouvrables en non-valeur			
Charges constatées d'avance	3 295	3 530	2 868
Dépenses pour congés payés	12 851	12 851	12 851
Autres			
TOTAL VI	**126 829**	**102 397**	**142 655**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)			
Liquidités			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	12 401	177 613	194 955
Régie d'avance			
Comptes de liaison trésorerie			
TOTAL VIII	**12 401**	**177 613**	**194 955**
TRÉSORERIE POSITIVE (VIII-VII)	**12 240**	**172 847**	**169 123**
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	**4 067 971**	**4 268 445**	**4 180 644**

FINANCEMENTS	N	N-1	N-2
Financements stables			
Apports, dotations, réserves et fonds propres	329 857	329 857	79 857
Réserves affectées à l'investissement	30 179	30 179	30 179
Réserve de compensation des charges d'amort.			
Subventions d'investissement	21 007	28 009	35 011
Provisions réglementées			
Provisions réglementées des plus valus nettes d'actifs			
Fonds dédiés immobilisations	16 230	21 456	23 076
Emprunts - dettes financières	1 657 568	1 794 858	1 932 108
Dépôts et cautionnements reçus	42 000	46 500	45 000
Amortissements des immobilisations			
- Incorporelles	5 582	5 582	5 582
- Agencements des terrains			
- Constructions	1 645 279	1 508 598	1 372 920
- Installations, matériels et outillages	126 801	114 705	102 863
- Autres immobilisations corporelles	172 528	159 185	144 865
Dépréciations des immobilisations			
Dépenses refusées par l'autorité de tarification			
Autres	-298 416	-184 462	-71 795
Comptes de liaison investissement			
TOTAL I	**3 748 613**	**3 854 466**	**3 699 664**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)		**76 073**	**11 914**
Financements stables d'exploitation			
Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR	20 230	20 230	20 230
Réserves de compensation des déficits			
Résultat excédentaire			
Résultat excédentaire sous contrôle de tiers financeurs	16 899	17 318	59 934
Provisions pour risques et charges			
Fonds dédiés d'exploitation	11 671	11 671	11 654
Dépréciation des stocks et créances			
Autres			
TOTAL III	**48 800**	**49 219**	**91 818**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)			
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF			
Dettes d'exploitation			
Avances reçues			
Fournisseurs d'exploitation	147 417	216 956	230 941
Dettes fiscales et sociales	117 747	124 598	123 160
Dettes diverses d'exploitation	2 964	18 101	8 641
Produits constatés d'avance			
Ressources à reverser a l'aide sociale			
Fonds en dépôt par les résidents	2 269	339	589
Autres			
TOTAL V	**270 397**	**359 995**	**363 331**
EXCÉDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)	**143 569**	**257 597**	**220 675**
Financements à court terme			
Fournisseurs d'immobilisations		4 593	25 648
Fonds des majeurs protégés			
Concours bancaires courants			
Ligne de trésorerie			
Intérêts courus non échus	161	173	184
Autres			
Comptes de liaison trésorerie			
TOTAL VII	**161**	**4 766**	**25 832**
TRÉSORERIE NÉGATIVE (VIII-VII)			
TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	**4 067 971**	**4 268 445**	**4 180 644**

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

Note 10 - Tableau des Flux de Trésorerie

RUBRIQUES		Total
	Trésorerie d'ouverture	**172 847**
	Résultat d'exploitation **-16 353**	
+ Amortissements	162 119	
+ Provisions		
+ Fonds Dédiés	-5 226	
+ Autres	-7 002	
	Résultat brut d'exploitation **133 538**	
- Charges financières versées	-30 126	
+ Produits financiers reçus		
- Impôt sur les sociétés		
+/- Charges et produits exceptionnels		
+/- Autres		
	Capacité d'auto-financement **103 411**	
+/- Variations des stocks		
+/- Variation des créances d'exploitation	-24 432	
+/- Variation des dettes d'exploitation	-89 597	
	Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité **-114 029**	
	Flux nets de trésorerie générés par l'activité	**-10 617**
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
- Acquisitions d'immobilisations	-8 200	
+ Cessions d'immobilisations		
	Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	**-8 200**
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
+ Augmentations ou diminutions de capital ou apports en numéraire		
+ Subventions d'investissement reçues		
+ Emissions d'emprunts		
- Remboursements d'emprunts	-137 290	
+/- Dépôts de garanties reçus	-4 500	
+/- Autres variations	0	
	Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	**-141 790**
+/- Incidence des variations de périmètre		
+/- Incidence des variations de cours des devises		
	Trésorerie de clôture	**12 240**

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

Note 11 - Tableau de détermination du résultat effectif global

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat comptable sous gestion propre	-46 480	-210 041
Résultat comptable sous gestion contrôlée		
Résultat comptable	**-46 480**	**-210 041**
Reprise du résultat Antérieur		
Résultat effectif Global	**-46 480**	**-210 041**
dont Résultat Effectif Global sous gestion propre	-46 480	-210 041
dont Résultat Effectif Global sous gestion contrôlée		

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

Note 12 - Charges et Produits Constatés d'Avance

Charges Constatées d'Avance	31/12/2025	31/12/2024
Locations	330	783
Maintenance	2 966	2 649
Assurances		64
Licences / Abonnements		
Autres (à détailler)		33
TOTAL	**3 295**	**3 530**

Produits Constatés d'Avance	31/12/2025	31/12/2024
Subventions		
Financement des activités associatives		
Locations		
Prestations de service		
Autres (à détailler)		
TOTAL		

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

Note 13 - Résultat exceptionnel

Résultat Exceptionnel	31/12/2025			31/12/2024		
	Produits	Charges	Impact	Produits	Charges	Impact
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
QP de subventions des actifs cédés						
Autres opérations exceptionnelles en capital						
Opérations en capital						
Aux amortissements excep. des immo.						
Aux amortissements dérogatoires						
Aux prov. réglementées						
Aux prov. pour risques et charges except.						
Aux dépréciations exceptionnelles						
Dotations et reprises						
Pénalités et amendes					75	-75
Dons, libéralités						
Subventions et contributions financières exceptionnelles						
Apports avec droit de reprise						
Abandons de créances et créances irrécouvrables						
Rappel et dégrèvement d'impôts (autres qu' IS)						
Litiges - Contentieux						
Autres charges et produits exceptionnels (à détailler)						
Opérations de gestion					**75**	**-75**
TOTAL					**75**	**-75**

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

Note 14 - Subventions et Concours Publics

	Concours Publics	Subventions d'Exploitation	Subventions d'Investissement
Europe			
Etat			
Etat - Assurance Maladie - ARS - FMIS	755 595		
Etat - CAF			
Etat - Dirrecte			
Etat - ASP		346	
Régions			
Départements	505 045		
Communes, Villes			
Autres Financeurs		7 083	
	1 260 640	**7 429**	
Quotes-Parts de Subventions Virées au résultat		7 002	
TOTAL	**1 260 640**	**14 431**	

Docusign Envelope ID: 0A292EC3-3E52-8FB5-8151-EE45B2422EB9

Note n° 15 - Effectifs

Nombre moyen de salariés	
Direction	1
Administration générale	2
Service Généraux	20
Restauration	
Socio-éducatif	3
Paramédical	10
Médical	1
Autres Fonctions	
TOTAL	**37**